

REGARDS DE PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association REGARDS DE PROVENCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français et du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement 2023-03, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Les principaux éléments chiffrés des comptes certifiés sont les suivants :

- Total du bilan : 2 867 443 €
- Excédent de l'exercice : 16 091 €
- Total des produits d'exploitation : 806 888 €

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants, exposés dans l'annexe des comptes annuels :

Liens avec le Fonds de dotation Regards de Provence

L'Association Regards de Provence entretient des liens financiers structurels avec le Fonds de dotation Regards de Provence, qui constitue l'un de ses principaux soutiens financiers. Au titre de l'exercice 2025, le Fonds de dotation Regards de Provence a versé à l'association une subvention d'exploitation de 375 000 € (contre 285 000 € en 2024, soit +31,6 %), ainsi qu'une quote-part de subvention d'investissement de 117 560 € rapportée au résultat d'exploitation, conformément au règlement ANC 2023-03 applicable à compter du 1er janvier 2025. La subvention d'investissement accordée par ce fonds s'élève à 1 000 000 € en valeur brute au bilan.

Étalement de la subvention — Produits constatés d'avance

L'association a perçu au cours de l'exercice une subvention du Fonds de dotation Regards de Provence dont une fraction concerne des exercices futurs (2026 à 2029). Conformément au principe d'indépendance des exercices, la quote-part afférente aux exercices ultérieurs a été inscrite en produits constatés d'avance pour un montant de 400 000 €, dont 100 000 € à moins d'un an et 300 000 € à plus d'un an. Ce traitement est conforme au règlement ANC n°2018-06.

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. VERIFICATION DU RAPPORT MORAL ET FINANCIER

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration sur sa gestion et sur la situation morale et financière de l'association et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport moral.

6. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 18 Juin 2026

SARL LUCCHESI & Associés
Paul-Antoine Griffiths
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence



COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	6 214	6 214		
Autres immobilisations incorporelles	5 247	5 247		
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 375 025	1 871 109	2 503 916	2 649 785
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	6 011	6 011		
Autres immobilisations corporelles	467 393	350 445	116 947	119 559
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	1 000		1 000	1 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	4 860 890	2 239 027	2 621 863	2 770 345
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 897		4 897	3 793
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	159 391		159 391	157 521
Charges constatées d'avance	4 092		4 092	265
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	77 200		77 200	41 086
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	245 581		245 581	202 664
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	5 106 471	2 239 027	2 867 443	2 973 009

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	204 165	204 165
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-329 121	-369 633
Excédent ou déficit de l'exercice	16 091	40 512
Situation nette	-108 865	-124 957
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 017 823	2 135 382
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	1 908 957	2 010 426
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 191	58 044
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 876	57 875
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	29 871	31 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	447 548	814 776
Produits constatés d'avance	400 000	
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	958 486	962 583
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	2 867 443	2 973 009

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	44 040	30 879
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	151 595	211 616
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	552 560	360 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	48 485	140 580
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	10 208	237
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	806 888	743 312
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	452 777	496 834
Aides financières	2 000	
Impôts, taxes et versements assimilés	20 921	20 883
Salaires	111 210	99 181
Cotisations sociales	39 475	35 725
Dotations aux amortissements et dépréciations	157 182	158 209
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5 285	6 001
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	788 851	816 833
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	18 037	-73 521
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 946	2 301
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	1 946	2 301
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-1 946	-2 300
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	16 091	-75 821
Produits exceptionnels V		120 160
Charges exceptionnelles VI		3 826
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		116 334
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	806 888	863 472
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	790 797	822 959
EXCÉDENT OU DÉFICIT	16 091	40 512

Contributions volontaires en nature		238
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		238
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		238
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		238

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 2 867 443 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 16 091 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables à lire avec le paragraphe sur les méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Présentation de l'Association

L'Association Regards de Provence a pour objet d'animer et de valoriser le Musée Regards de Provence.

Ses buts sont les suivants :

- Animer le Musée Regards de Provence autour des arts plastiques et des arts en général et susciter des partenariats et des collaborations avec des associations, des musées ou centres d'arts, des galeries, des municipalités, des collectivités, des entreprises, des collectionneurs, des amateurs et le public pour promouvoir et développer le patrimoine artistique et culturel, passé et contemporain, de Marseille, de la Provence et de la Méditerranée.
- Proposer une diffusion de la création artistique s'inspirant de Marseille, de la Provence et de la Méditerranée du XVIIIème siècle à nos jours, par la présentation, l'exposition, la promotion d'œuvres d'art d'artistes régionaux, nationaux et internationaux.
- Promouvoir les artistes vivants qui choisissent la Provence et la Méditerranée comme source d'inspiration, par l'organisation d'exposition, de résidences d'artistes et d'autres moyens de valorisation.
- Susciter l'intérêt et l'adhésion du public, des entreprises régionales et nationales, des collectionneurs, des amateurs d'art, et de toutes personnes ou entités qui souhaitent soutenir les actions de l'Association.

Les moyens d'actions de l'Association sont :

La collaboration :

- auprès des musées, des collectionneurs d'art et des artistes pour les prêts d'œuvres,
- auprès de tous ceux qui veulent soutenir les actions de l'Association.

Le soutien à la réalisation des projets :

- par du bénévolat de ses membres auprès de l'Association :
- pour l'aide matérielle des expositions,
- pour l'aide au secrétariat de l'Association,
- pour assurer des permanences à l'Association, etc....
- par l'obtention de subventions pour la réalisation de projets.
- par l'obtention de mécénats d'entreprises pour la réalisation de projets.
- par l'obtention de partenariats de visibilité par des entités et des entreprises pour la promotion de projets.
- par l'appui de toute démarche susceptible d'aider l'Association, auprès des Collectivités Locales.

Les dons au profit de l'Association :

- d'œuvres de collectionneurs ou autres entités susceptibles d'enrichir le patrimoine de l'Association et de diversifier ses regards sur la Provence et la Méditerranée

La recherche et la proposition :

- de tous thèmes d'expositions, de concerts, de conférences ou de toutes autres animations culturelles,
- de tout artiste pouvant intéresser l'Association,
- de toute acquisition d'œuvres pour le Musée Regards de Provence.

La médiatisation et l'action des membres de l'Association :

- auprès des Collectivités Locales,
- la recherche de financements privés ou publics pour soutenir les actions du Musée Regards de Provence.

L'organisation d'animations en collaboration avec des associations artistiques, culturelles, musicales, ... et d'insertion :

- conférences, concerts,
- visites commentées de Musées,
- cours d'Histoire de l'Art, de la peinture et de la sculpture.
- une description de la nature et du périmètre des activités ou des missions sociales réalisées.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ; Impact : 117 560 euros ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ; Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ; Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ; Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La construction du Musée s'est achevée au 1er mars 2013, date de l'ouverture au public. Les éléments de la construction ont été ventilés par grande nature de postes et amortis sur la durée de l'usufruit du bâtiment, soit 30 ans. Cette construction est financée en partie par des subventions d'investissement, publiques et privées. Ces subventions sont également amorties sur 30 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Emprunts

Au cours de l'exercice, l'entité a remboursé 17 853 euros de dettes financières.
Le montant restant à rembourser au 31/12/2025 est de 40 191 euros.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les fonds propres.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au compte de résultat.

Subvention à recevoir

Il n'y a pas de subvention à recevoir au 31/12/2025.

Engagements en matière de départ à la retraite

Compte tenu de l'effectif de l'association, l'engagement retraite ne présente pas un caractère significatif.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

L'Association a procédé en 2013 à la filialisation de ses activités lucratives (Librairie, Prestations de services) par la création de l'EURL MUSEE REGARDS DE PROVENCE.

Autres informations

Abandons de créances

L'association a consenti au 31 décembre 2015 à effectuer un abandon de créance à hauteur de 130 000 € à sa filiale l'EURL MUSEE REGARDS DE PROVENCE.

Cet abandon de créance est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

La valeur de la créance au 31/12/2025 s'élève à : 154 407 euros.

Reçus fiscaux émis

L'association a émis un montant total de 48 485 euros de reçus fiscaux sur l'exercice.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				6 214
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	6 214			6 214
Autres immobilisations incorporelles	5 247			5 247
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 461			11 461
Immobilisations corporelles				
Terrains				4 375 025
Constructions	4 375 025			6 011
Installations techniques, matériel et outillages industriels	6 011			467 393
Autres immobilisations corporelles	458 693	8 700		
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 839 729	8 700		4 848 429
Immobilisations financières				
Participations	1 000			1 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 000			1 000
TOTAL GÉNÉRAL	4 852 190	8 700		4 860 890

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	8 700			8 700		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	8 700			8 700		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	6 214			6 214
Autres immobilisations incorporelles	5 247			5 247
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 461			11 461
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 725 240	145 869		1 871 109
Installations techniques, matériel et outillages industriels	6 011			6 011
Autres immobilisations corporelles	339 133	11 312		350 445
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 070 384	157 182		2 227 566
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	2 081 845	157 182		2 239 027

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	157 182		157 182		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	157 182		157 182		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	4 897	4 897	
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	14	14	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées	154 407		154 407
Débiteurs divers	4 970	4 970	
Charges constatées d'avance	4 092	4 092	
TOTAL	168 380	13 973	154 407
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	40 191	12 837	27 354	
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)	40 876	40 876		
Fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	10 399	10 399		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 123	19 123		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	350	350		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	447 548	447 548		
Produits constatés d'avance	400 000	100 000	300 000	
TOTAL	958 486	631 132	327 354	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 853			

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS					

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles Frais de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, droits et valeurs similaires Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant Stocks et en-cours Créances clients Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 327	19 873
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	16 793	18 974
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 280	2 280
TOTAL	39 400	41 127

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	954	1 425
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	118	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	1 072	1 425

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	400 000	
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		400 000	

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	4 092	265
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		4 092	265

Commentaires :

Les produits constatés d'avance comprennent une subvention du fonds de dotation Regards de Provence sur une période de 2026 à 2029 pour un montant de 400 000 euros au 31/12/2025.

Contributions volontaires en nature détaillées

Contributions volontaires en nature détaillées	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation	
	Total	Total	Montant	%
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature		238.00	-238.00	-100.00
87000000 Dons en nature		238.00	-238.00	-100.00
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		238.00	-238.00	-100.00
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens		238.00	-238.00	-100.00
86100000 Mise à disposition gratuite de biens		238.00	-238.00	-100.00
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		238.00	-238.00	-100.00

Ventilation des Subventions

FONDS DE DOTATION REGARDS DE PROVENCE	375 000
CONSEIL DEPARTEMENTAL 13	50 000
CONSEIL REGIONAL PACA	10 000
TOTAL	435 000

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	204 165				204 165
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-369 633	40 512			-329 121
Excédent ou déficit de l'exercice	40 512	-40 512	16 091		16 091
Situation nette	-124 957		16 091		-108 865
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	2 135 382			117 560	2 017 823
Provisions réglementées					
TOTAL	2 010 426		16 091	117 559	1 908 957

Commentaires : néant